

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : MBK INDUSTRIE
Z.I. de ROUVROY - 02100 SAINT-QUENTIN
- 0.2. Marque : MBK
- 0.3. Genre : Cyclomoteur
- 0.4. Type : M8 Variante : 1P, 1U
- 0.5. Puissance administrative : néant

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2
- 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : AR
- 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : AV
- 1.2. Dimensions des pneumatiques :
- | | Variante 1P | Variante 1U |
|------|-------------|-------------|
| AV : | 2 1/4 - 18 | 2 1/2 - 17 |
| AR : | 2 1/4 - 18 | 2 1/4 - 18 |
- 1.3. Constitution du cadre ou de la coque : coque en tôle emboutie formant un réservoir à sa partie supérieure avant
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : dans la partie inférieure du cadre, incliné vers l'avant

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

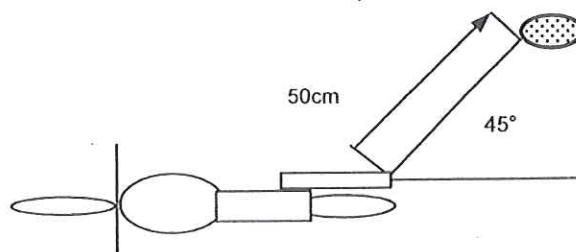
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière. (essieu n°1=essieu avant)

- | | Variante 1P | Variante 1U |
|--|-------------|-------------|
| 2.1. Poids total en charge : | 180 | 205 |
| 2.2. Possibilité d'attelage d'un side car : non | | |
| 2.3. | | |
| 2.4. Charge maximale admissible : | | |
| | Variante 1P | Variante 1U |
| 2.4.1. Sur l'essieu 1 : | 62 | 79 |
| 2.4.2. Sur l'essieu 2 : | 118 | 126 |
| | Variante 1P | Variante 1U |
| 2.7. Empattement : | 1,16 | 1,19 |
| 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche : | | |
| | Variante 1P | Variante 1U |
| 2.8.1. Total : | 57 | 60 |
| 2.8.2. Sur l'essieu 1 : | 27 | 28 |
| 2.8.3. Sur l'essieu 2 : | 30 | 32 |
| 2.9. Porte à faux avant : | 0,239 | 0,283 |
| 2.10. Porte à faux arrière : | 0,313 | 0,349 |
| 2.11. Longueur hors tout : | 1,767 | 1,822 |
| 2.12. Largeur hors tout : | 0,68 | 0,678 |

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type : 511
- 3.1.1. Marque : MBK
- 3.2. Description générale :
- 3.2.1. Type : à combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin
- 3.2.2. Cycle : à allumage commandé
- 3.2.3. Nombre de temps : 2
- 3.3. Nombre de cylindre : 1
- 3.4. Dimensions :
- 3.4.1. Alésage (mm) : 39,0
- 3.4.2. Course (mm) : 41,8
- 3.4.3. Cylindrée (cm³) : 49,9
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 9:1
- 3.6. Puissance maximale (KW ISO) : 2,1
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) : 5500
- 3.8. Couple maximal (mdaN ISO) : 0,43
- 3.9. Régime couple maximal (tr/mn) : 4000
- 3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn) : 5800

- 3.11. Carburant utilisé : essence
- 3.12. Réservoir de carburant (L) : 5
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : par un carburateur
- 3.14. Type de filtre à air : humide
- 3.15. Allumage : par bougie, bobine commandée par un dispositif magnétique sans contact assisté électroniquement.
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur : air
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.19.1. Description : dispositif d'échappement constitué par un cintre suivi d'un volume de section circulaire, terminé par un tube de sortie.
- 3.19.2. Référence : MBK M31 ou SAKURA M183
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore dB(A) : 89
- 3.20.2. Régime de rotation correspondant : 4125 tr/mn
- 3.20.3. Schéma de la position du microphone :



4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesse : automatique à variation continue
- 4.2. Type d'embrayage : automatique
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesse et les roues : par chaîne
- 4.4. Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 2 1/4 - 18, 1765 mm
- 4.4.2. Démultiplication et vitesse à 1000 tr/mn (km/h) : $V \text{ à } 1000 \text{ tr/mn} = \text{régime/démultiplication} \times \text{circonférence (km)} \times 60 \text{ mn}$

Combinais. des vitesses	Rapport primaire	Rapport secondaire	Démultipl. Totale	Vitesse à 1000tr/mn en km/h
PV	4,19	4,8	20,11	5,26
GV	2,79		13,39	7,9

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 45
- 4.6. Indicateur de vitesse : oui
- 4.7. Compteur kilométrique : oui

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : fourche télescopique
- 5.2. Arrière : amortisseur télescopique

6. DIRECTION

6.1. Type de direction : directe , par pivotement de la fourche

7. FREINAGE

7.1. Frein de service : 1 frein avant et 1 frein arrière à commandes séparées

7.1.1. Commande du frein de service :

Avant : par levier au guidon

Arrière : par levier au guidon

7.2. Répartiteur de freinage : sans

7.3. Frein de secours : par indépendance des circuits de frein de service

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

Av : mécanique

Ar : mécanique

7.6. Assistance du frein de service : non

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : néant

7.8. Types de freins :

7.8.1. Frein de service :

7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : à tambour

7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambour

8. CARROSSERIE

8.1. Carrosserie : solo

8.2. Carénage : non

8.3. Nombre de place assise : 1

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. Feux de route : non

9.2. Feux de croisement : 1

9.3. Feux de position avant : non

9.4. Feux rouge arrière : 1

9.5. Indicateur de changement de direction :

9.5.1. Avant : Variante 1P : non , Variante 1U : oui

9.5.2. Arrière : Variante 1P : non , Variante 1U : oui

9.6. Feux stop : 1 incorporé au feu rouge

9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : non

9.8. Dispositifs réfléchissants :

9.8.1. Arrière : 1

9.8.2. Latéraux : 2 (1 de chaque côté)

10. DIVERS

10.1. Accessoires :

10.1.3. Rétroviseur : 1 à gauche

10.1.4. Avertisseur sonore : oui

10.1.5. Dispositif antiviol : par blocage de la transmission

10.2. Marque d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le cadre, au niveau de la colonne de direction

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le cadre, au niveau de la colonne de direction

10.2.3. Structure du numéro d'identification : 17 caractères (Directive 93/34/CEE)

10.2.4. Le numéro d'identification commence à :

Variante 1P : VG5M81P1002000101

Variante 1U : VG5M81U1002000101

10.2.5. Identification du moteur :

Frappe à froid sur le carter moteur

PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur MBK, le 11 décembre 1998 que le véhicule N° VG5M81P1002000099 ci-dessus décrit et présenté comme prototype des véhicules de :

MARQUE : MBK

TYPE : M8

satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.76, R.188, R.188.1 et

R.194 à R.199 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à :

Variante 1P : VG5M81P1002000101

Variante 1U : VG5M81U1002000101

Fait à SAINT QUENTIN, Le 14 décembre 1998

Le Technicien supérieur de l'industrie et des mines

P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé et enregistré sous le N° RPT99L1/002/02(Q)

Fait à AMIENS, Le 19 Janvier 1999

P/ Le Directeur et par délégation,

le Chef de la Division Contrôles Techniques Energie

J.C. DANGREVILLE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné M.B.K. Industrie, constructeur ZI de ROUVROY, 02100 SAINT QUENTIN, certifions que :

a) le véhicule

1) Genre : cyclomoteur

2) Marque : MBK

3) Type : M8 Variante 1P - 1U

4) Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification :

5) Carrosserie : solo

6) Source d'énergie : essence

7) Puissance administrative : néant

8) Nombre de place assise (y compris le conducteur) : 1

10) Poids total autorisé en charge :

Variante 1P : 180 Kg Variante 1U : 205 Kg

11) Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base :

Variante 1P : 57 Kg Variante 1U : 60 Kg

12) Poids total roulant autorisé : néant

13) Charge utile du véhicule de base : néant

14) Valeur du niveau sonore dB(A) : 89

15) Régime de rotation correspondant : 4125

est entièrement conforme au type, variante et version décrits plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines (marques) le :

Pour être livré à :

(nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut du concessionnaire)

L'ESPACE DU CYCLE

Concessionnaire MBK

165, avenue des Alliés

6140 LE PETIT QUEVILLY

Fait à St QUENTIN, le 14/12/98 Tel. 02 35 73 64 46

L'authenticité de ce certificat n'est garantie qu'en cas de signature au Capital de 1.000 € que s'il porte sur la signature SIRET 394 445 243 00031 APE 504 7 le cachet du modèle ci-contre.



Nota : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R54 à R62, et R69 à R81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par la D.R.I.R.E..